

1. Ligne de crédit III (engrais) -- 8,3 millions \$ en prêts, 6,6 millions \$ en contributions.

Lors de son approbation en 1985, cette ligne de crédit était octroyée sous forme de prêt. En 1987, le solde a été converti en contribution. Cette ligne de crédit a servi à l'achat d'engrais canadiens pour FERTICA, une entreprise costaricienne de production et de distribution d'engrais. Les paiements effectués par cette société ont été versés au compte du Programme de logement rural Costa Rica-Canada pour la construction d'habitations à prix modique en milieu rural. Ce projet de ligne de crédit doit se terminer en 1989-1990.

2. Programme de logement rural Costa Rica-Canada

Constitué et financé à même les recettes provenant de la vente locale de produits canadiens importés grâce à des lignes de crédit, ce programme a été un des plus fructueux de l'ACDI. Jusqu'ici, plus de 2 000 maisons ont été construites, et 4 000 autres le seront prochainement. Le programme est réalisé principalement par des coopératives rurales et répond à une des plus hautes priorités du gouvernement du Costa Rica. Récemment, le programme a servi à appuyer les efforts de reconstruction entrepris après le passage de l'ouragan Joan.

3. Aide administrative au ministère du Logement et des Établissements humains -- 1 million \$ (approx.)

Ce projet a été approuvé en octobre 1987. Son but est d'aider le Ministère à améliorer les activités de planification et de coordination dans le secteur du logement et d'autres secteurs connexes. Pendant une période de deux à trois ans, une entreprise canadienne équipera le ministère d'un système d'information informatisé et fournira la formation qu'exige son utilisation.

4. Mise en valeur des ressources humaines -- 3 millions \$

Approuvé en 1984, ce projet est géré par l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC). Il s'agit d'un programme de bourses d'études dont l'objet est de fournir une formation technique de niveau collégial, principalement dans le domaine de l'agriculture. Trente-trois bourses ont été accordées jusqu'ici.